



# ACCC INTERNATIONAL

Le magazine international de l'Association des collèges communautaires du Canada

Vol. 9, No. 2, 2004 ISSN 1192-18



Une assemblée de nouveaux entrepreneurs diplômés au Mali

## À l'intérieur

**Le développement  
du secteur privé  
dans les pays en voie  
de développement  
et les collèges et  
les instituts  
canadiens**

**Rédactrice en chef :**

Lorna Malcolmson

**Édition française :**

Anik Patenaude

**Adjointe à la rédaction :**

Judy Barbeau

**Traduction :**

Yvon Lepage et Associée

Rena Ginsberg

Eleanor Paul

**Imprimerie :**

Tina & Company

**Distribution :**

TTS Distributing

## TABLE DES MATIÈRES

**Partenariats privé et public (PPP) :  
Travaillons ensemble pour le développement** 3

**Les collègues et les instituts canadiens  
encouragent les relations avec le secteur  
privé en vue d'appuyer le développement  
socio-économique dans les pays en voie  
de développement** 4

**Technologie appliquée à l'école :  
Le rôle de l'entreprise privée** 12

**Mise à jour du PPCC** 14

**Poste-publications, Convention no. 40008834**

**Photo page couverture : Gilles Dubé, Project PPCC No. 974A -  
L'autonomie par l'entreprenariat - Mali**

*ACCC International* est un bulletin d'information publié deux fois par an qui vous informe des programmes et des activités que l'ACCC déploie à l'échelle internationale. Pour obtenir des informations complémentaires sur les articles de ce numéro, veuillez communiquer avec la rédactrice en chef au 746-2222, poste 3123 ou par courriel : [accinternational@acc.ca](mailto:accinternational@acc.ca). Cette publication est réalisée grâce à l'appui financier du gouvernement du Canada agissant par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). L'ACCC est une société sans capital-actions conformément à la législation canadienne.

Cette publication se trouve sur le réseau Internet à : [www.acc.ca](http://www.acc.ca)

*ACCC International*  
Association des collègues  
communautaires du Canada  
200 - 1223 rue Michael nord  
Ottawa (Ontario) K1J 7T2  
CANADA

---

# Partenariats privé et public (PPP):

## Travaillons ensemble pour le développement

Il y a quelques années, j'utilisais fréquemment les trois lettres PPP, pour symboliser les trois ingrédients essentiels à la réussite d'activités communes : le premier P comme première lettre d'un Projet commun, le deuxième P pour rappeler que la Participation collective d'un groupe ou d'une communauté est essentielle à de bonnes définition et réalisation de ce projet, le troisième P pour symboliser la Passion nécessaire pour persévérer. Aujourd'hui, l'acronyme PPP est utilisé de plus en plus pour symboliser les Partenariats Privé-Public.

Ce numéro de l'*ACCC International* se veut un lieu de réflexion et de présentation de réalisations concrètes où les collègues et les instituts ont pu ou peuvent, comme ils le font déjà si bien à l'échelle de leur région respective, contribuer à la coopération et au développement international dans un contexte de partenariat, et soutenir le développement du secteur privé dans les pays en voie de développement.

En réfléchissant davantage à la définition de ce que font le public et le privé, on se rend compte que des compagnies dites privées ont souvent un statut public et doivent généralement rendre des comptes publics à leurs actionnaires et aux gouvernements. Elles peuvent aussi être des coopératives. Elles sont souvent soutenues par des gouvernements et des organisations publiques. Le mandat des collègues et des instituts n'est-il pas de former une main-d'œuvre qui soit adaptée aux besoins des organisations, qu'elles soient publiques ou privées ? De même, on constate que de plus en plus d'organisations sociales se construisent sur des modèles d'entreprises sociales, communautaires ou coopératives.

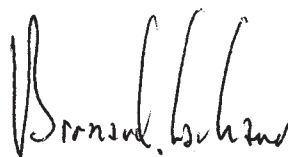
Les différences entre les organisations dites du secteur public et les organisations dites du secteur privé sont donc ténues. Elles s'appuient essentiellement sur le fait que les bénéficiaires dans le secteur privé reviennent davantage à des individus propriétaires ou actionnaires; et les bénéficiaires des organismes publics reviennent à l'ensemble d'une collectivité ou d'une société. Mais au fond, il faut reconnaître que le développement du secteur privé apporte aussi des profits à l'ensemble de la société en créant de l'emploi, en

contribuant au développement économique et en conduisant aussi les entreprises à exercer de plus en plus de responsabilités sociales. Tous reconnaissent que les organisations publiques ont avantage à soutenir le développement de l'entrepreneuriat et à consolider le développement des entreprises, qu'elles soient publiques ou privées.

Peu importe le statut des organisations, peu importe les modèles utilisés, il est nécessaire qu'il y ait une appropriation par des individus ou une communauté. Il est nécessaire que ces personnes ou ces groupes y trouvent leur compte ou leur profit. La question de la répartition des bénéfices relève de la politique et de l'éthique, et ce autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des organisations. Et tout cela ne peut se faire que par une formation complète autant sur les méthodes et moyens, que sur les approches et valeurs.

Nous vous invitons à prendre connaissance dans cette revue de différentes réflexions et d'exemples de cette nécessaire complicité et du partage qui doivent se développer entre les entreprises privées et publiques à l'échelle internationale. Les collègues et instituts ont un rôle essentiel de soutien et de formation à faire à ce niveau.

Vous pourrez y constater que le développement des Partenariats Privé-Public et le soutien du développement du secteur privé par un établissement d'enseignement ne peut aussi se faire autrement que par une approche Projet qui soit Participative et où ses acteurs agissent avec Passion.



**Bernard Lachance**  
Vice-président, Programmes de partenariats

# Les collèges et les instituts canadiens encouragent les relations avec le secteur privé en vue d'appuyer le développement

**Par Meenakshi Gupta**  
**Agente de formation et de**  
**recherche, Association des**  
**collèges communautaires du**  
**Canada**

Afin d'éliminer les incohérences qui freinent la croissance socio-économique des pays en voie de développement, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) collabore avec des organismes de la société civile et du secteur privé au Canada et à l'étranger pour favoriser un développement «qui est équitable et viable du point de vue de l'environnement et qui améliore les capacités des femmes et des hommes, des filles et des garçons, des points de vue économique, social et environnemental, ainsi que du point de vue de la gouvernance.»<sup>1</sup>

On peut définir les capacités de développement de façon générale, mais il semble que sans un secteur privé, formel ou informel, capable de créer et d'appuyer des emplois pour subvenir aux besoins et procurer des revenus, les objectifs de réduction de la pauvreté et de développement socio-économique d'un pays pourraient être diminués, voire même menacés.

Reconnaissant que beaucoup de pays en voie de développement n'ont pas accès aux marchés, au financement, à l'information, aux compétences et à la technologie, l'ACDI a adopté en 2003 une politique intitulée *Multiplier les possibilités grâce au développement du secteur privé: le Canada contribue à un monde meilleur*, qui souligne la nécessité pour les organismes partenaires canadiens de l'Agence de contribuer à l'entrepreneuriat dans le secteur privé dans les pays en développement, afin d'assurer une «croissance économique favorable aux pauvres et des conditions de vie améliorées pour

les personnes qui vivent dans la pauvreté» (Whelan, 2003)<sup>2</sup>.

Cet objectif a été renforcé en mars 2004, dans le cadre de la Commission des Nations Unies sur le secteur privé et le développement, lorsque le premier ministre du Canada, coprésident de la Commission, a invité les pays en développement à libérer les énergies entrepreneuriales locales pour aider à surmonter l'extrême pauvreté et à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement<sup>1</sup>. Le rapport de la Commission, *Libérer l'entrepreneuriat* (2004), souligne que le secteur privé est «un élément central pour la vie des pauvres qui a le pouvoir d'améliorer ces vies»<sup>2</sup> et il cite une étude qui examinait la relation entre les investissements des secteurs public et privé entre 1970 et 1998 et leur impact sur la croissance et les revenus de cinquante pays en développement. D'après les conclusions de l'étude selon lesquelles les pays qui connaissent une plus forte croissance bénéficient d'un plus grand niveau d'investissement du secteur privé, on peut affirmer que la libération du potentiel du secteur privé et de l'entrepreneuriat dans les pays en développement est un élément central pour relever le défi de réduire la pauvreté.

Ce potentiel repose sur la flexibilité inhérente et la portée du secteur privé, qui regroupe non seulement les grandes sociétés multinationales, mais aussi les petites et moyennes entreprises (PME) ou les micro-entreprises qui fonctionnent parfois en marge du cadre juridique officiel. Dans les pays en développement, les PME et les micro-entreprises sont considérées comme la pierre angulaire de la croissance économique. Elles offrent des

possibilités d'emploi aux fournisseurs de services qui ont de la difficulté à se trouver un emploi dans les secteurs formels.

Par exemple, les citoyens de la Thaïlande qui ont perdu leur emploi pendant la crise économique à la fin des années 1990 ont subvenu à leurs besoins en profitant de possibilités informelles de vente d'articles dans la rue.<sup>1</sup>

À la lumière de ces faits, un grand nombre d'organismes financiers internationaux, dont la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et la Banque interaméricaine de développement, croient fermement que les PME offrent une synergie puissante pour réduire la pauvreté de façon durable. Par exemple, dans la section des PME du site Web du Groupe de la Banque mondiale, on peut lire :

«Pour une famille pauvre dans un pays en développement, la création d'une petite ou d'une micro-entreprise représente souvent la première étape pour atteindre l'autonomie financière. Le secteur des PME peut galvaniser toute une économie, en créant des emplois et en favorisant la croissance.

Dans la plupart des pays en développement, l'économie privée est presque entièrement composée de PME. En Équateur, par exemple, 99 pour cent des entreprises privées ne comptent pas plus de cinquante employés. Résultat? Les PME sont souvent la seule possibilité d'emploi réaliste pour des millions de pauvres dans le monde.» (2002)

## socio-économique dans les pays en voie de développement

Le Département a choisi quatre stratégies pour promouvoir la croissance des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement :

- l'amélioration des milieux de travail;
- une assistance technique et le renforcement des capacités;
- l'accès aux capitaux; et
- l'accès aux technologies de l'information.

Chaque stratégie aspire à réformer les marchés en adoptant de nouvelles politiques, en offrant des compétences et des capacités entrepreneuriales à la population locale et en facilitant l'accès aux fonds et à la technologie de l'information en vue de favoriser la concurrence dans une économie mondiale en rapide évolution. Ces stratégies ont également été intégrées aux objectifs de programmes d'autres organismes internationaux comme l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ainsi que des organismes de développement des pays donateurs, comme l'ACDI.

### Le Programme de partenariat des collèges canadiens et le secteur privé

La Direction générale du partenariat canadien de l'ACDI collabore avec les collèges et les instituts et d'autres organismes en vue de concevoir et de mettre en œuvre des projets qui favorisent l'acquisition de connaissances et la créativité pour éventuellement aider à réduire la pauvreté. Au nom de ses établissements membres, l'Association des collèges

communautaires du Canada (ACCC) a conclu quatre ententes de contribution successives avec l'ACDI – le Fonds d'élaboration des programmes (1985-1991), le Fonds de coopération institutionnelle collégiale (1991-1995) et le Programme de partenariat des collèges canadiens (PPCC) (1995-2001 et 2001-2007).

Dans le cadre du PPCC actuel, certains collèges et instituts canadiens se sont concentrés sur le renforcement des capacités entrepreneuriales des pays en développement en leur transférant des connaissances techniques et des compétences essentielles qui peuvent aider à promouvoir la croissance des micro-entreprises ou des PME, qui, à leur tour, contribuent à accroître l'autonomie des ménages et à réduire la pauvreté. De plus, ils « aident les entreprises et organismes locaux et régionaux à innover en leur proposant de nouveaux procédés et produits, et ils créent une ouverture sur le monde grâce à leurs programmes et à leurs services internationaux. »<sup>1</sup>

Certains projets du PPCC ont privilégié l'acquisition de compétences visant à aider des populations précises et marginalisées, comme les femmes qui sont à la tête d'un ménage, les sans-emploi et les démunis sur le plan économique, à produire des revenus. Ces projets touchaient notamment un enseignement et une formation pour les PME et des compétences d'affaires pour les femmes en Chine, la transformation des aliments au Vietnam, une formation pour les micro-entreprises au Nicaragua et une formation en entrepreneuriat agricole, les femmes entrepreneures et la promotion des compétences entrepreneuriales en Afrique. D'autres

projets ont favorisé un maillage avec le secteur privé, notamment :

- en nommant des représentants de l'industrie à des conseils d'administration pour guider l'élaboration de programmes de formation efficaces;
- en aidant les étudiants à trouver un emploi dans le secteur privé et à acquérir une expérience de travail pratique; et
- en encourageant les contributions matérielles des entreprises privées pour appuyer et mettre en œuvre les activités de projets.

Par exemple, le projet du PPCC avec le Centre des services d'extension à Cuba et le New Brunswick Community College – St. Andrews visait à offrir des possibilités d'éducation permanente et de développement des ressources humaines aux employés d'entreprises locales œuvrant dans les secteurs de la technologie et de la gestion des affaires. La participation du secteur privé était jugée essentielle pour assurer une plus grande convergence entre les dimensions quantitatives et qualitatives des programmes des établissements participants et les besoins de formation des secteurs industriels.

Puisqu'on s'attend à ce que les diplômés des programmes de formation des établissements soient efficaces au sein d'une main-d'œuvre qualifiée, la participation du secteur privé a non seulement procuré un lien direct avec le marché du travail, mais il s'est également avéré un moyen efficace pour amener des innovations organisationnelles productives dans les établissements d'enseignement.

**suite à la page 6**

## suite de la page 5

## Les collèges et les instituts canadiens encouragent les relations avec le secteur privé en vue d'appuyer le développement

Grâce à ce projet, des entreprises et des industries cubaines se sont associées à l'Université de Cienfuegos pour obtenir une formation pratique et découvrir de nouvelles innovations technologiques, tandis que les étudiants de l'université ont trouvé des emplois dans des industries cubaines locales. COPEXTEL, la deuxième entreprise technologique en importance à Cuba, a continué son soutien en participant à un deuxième projet avec l'Université de Cienfuegos et le New Brunswick Community College – St. Andrews, qui a pour but d'établir un Centre d'excellence pour la réfrigération et la climatisation. Par ailleurs, des entreprises du Nouveau-Brunswick ont fait don de six autobus, de plusieurs ordinateurs et de matériel de réfrigération à la collectivité de Cienfuegos, renforçant ainsi les liens entre les entreprises du secteur privé des deux pays.

Les exemples suivants démontrent de façon plus concrète comment les projets du PPCC s'associent au secteur privé dans les pays en développement pour rejoindre le secteur informel, renforcer les capacités du secteur formel et aider les populations qui en ont le plus besoin à trouver des sources de revenus durables.

### Un exemple :

#### L'éducation permanente et les contrats de formation en Inde

Pays très diversifié aux plans culturel et social, où un fort pourcentage de la population vit en milieu rural, l'Inde a adopté de nombreuses réformes

économiques depuis le début des années 1990 dans le but de réduire la pauvreté en milieu rural et urbain attribuable à la forte croissance de 8,2 pour cent en 2003. Aujourd'hui, l'économie de l'Inde connaît toujours une très forte croissance, mais il reste encore beaucoup à faire pour que cette croissance économique soit durable et réaliser un véritable développement social.

En 1995, le College of the North Atlantic a établi un partenariat avec la Periyar Centenary Girls' Polytechnic, à Vallan, dans la province de Tamil Nadu, dans le but de renforcer les capacités des écoles polytechniques de l'Inde pour répondre aux besoins locaux en matière de développement des ressources humaines et établir un maillage efficace entre le milieu de l'éducation et l'industrie. Ce partenariat visait également à aider les femmes en milieu rural à acquérir des compétences pour le marché du travail et à trouver des emplois.

Dans les phases initiales du projet, les enseignants et le personnel du College of the North Atlantic ont dispensé une formation approfondie en gestion de l'éducation permanente et en formation sous contrat aux enseignants de Periyar. Pour appliquer les connaissances apprises, les employés de la Periyar Polytechnic ont établi des partenariats avec plusieurs grandes entreprises indiennes, dont la Bharat Heavy Electrical Limited, les mines Lignite à Nyeli, l'Electronics Corporation of Tamil Nadu et le projet de gaz et pétrole de Cheuvery, dans le but d'évaluer leurs besoins en ressources humaines et d'élaborer des programmes de formation et des contrats de formation. L'école polytechnique a également conclu un

contrat avec le secteur privé pour offrir des programmes de formation en informatique et en environnement.

À mesure que le projet progressait, l'école polytechnique a obtenu des contrats de formation avec la Bharat Heavy Electrical Limited (une formation pour l'Internet et ISO14000), le Foodcraft Institute (formation en informatique), la Tantext Textile Mill (formation en informatique) et sept écoles d'enseignement supérieur dans la région (formation en informatique). Plusieurs étudiants de l'école polytechnique ont également participé à des programmes de formation en milieu de travail auprès de diverses industries indiennes.

Avant ce projet, les liens entre l'industrie et le milieu de l'éducation et les achats de contrats de formation auprès des établissements postsecondaires étaient des concepts nouveaux pour le secteur privé indien. Toutefois, ils ont été bien accueillis, tout comme l'invitation à l'industrie de jouer un rôle de consultation dans les programmes d'études. Les établissements partenaires indiens considèrent cette coopération comme une étape marquante, puisque des relations interactives avec l'industrie locale – que ce soit pour développer davantage les programmes d'alternance travail-études ou pour coordonner de nouvelles expériences pratiques en technologie pour les enseignants – sont nécessaires pour assurer la mobilité sociale et financière. De plus, les liens établis avec l'industrie par le biais de ce projet ont aidé à reconnaître l'industrie comme un intervenant majeur dans la réforme de l'éducation. En d'autres termes, le secteur privé indien appuie maintenant le programme de formation technique à la Periyar

## socio-économique dans les pays en voie de développement

Centenary Girls' Polytechnic et offre des stages aux étudiants, une étape importante vers la croissance durable.

En 2000, les établissements partenaires du projet d'éducation permanente ont reçu le «Prix d'excellence» de l'ACDI pour avoir contribué à réduire la pauvreté parmi les femmes pauvres dans le sud de l'Inde.



*Le ruban se coupe, marquant l'inauguration d'un édifice à usage d'atelier.*



*Dr. Ramachandran, doyen du Periyar Maniammai College of Technology for Women, donnant un discours d'adieu pour le programme « One month product process entrepreneurship program ».*



*Signature du protocole d'accord entre le College of the North Atlantic, Terre-Neuve et Labrador, et le Periyar Society, Inde*

### Un exemple:

#### Promotion des compétences entrepreneuriales pour le travail autonome en Afrique

En 1997, le Bow Valley College a lancé le projet de niveau II dans le cadre du PPCC, intitulé «Promotion des compétences entrepreneuriales» (PCE), au Collège Mupfure, un centre de formation subventionné par le gouvernement et diverses ONG dans les régions rurales du Zimbabwe. Offrant maintenant des services aux Zimbabwéens défavorisés au plan scolaire (ceux qui n'ont pas terminé leur 10<sup>e</sup> année), le Collège Mupfure a été créé initialement pour aider les combattants de la liberté à réintégrer la société. C'est un établissement d'enseignement extrêmement flexible qui a pour mandat d'offrir une formation professionnelle novatrice qui répond aux besoins des travailleurs autonomes.

La proposition du PCE mettait à contribution l'expertise du Bow Valley College dans la formation intégrée et l'élaboration de programmes de formation axés sur

les compétences essentielles, ainsi que l'expertise technique et professionnelle du Collège Mupfure et son tout nouveau programme d'études en affaires. Le Collège Mupfure avait désespérément besoin d'une nouvelle stratégie de formation entrepreneuriale et professionnelle qui permettrait de renforcer les éléments suivants :

- une formation en entrepreneuriat axée uniquement sur la gestion des affaires et offerte sous la forme de cours magistraux par des enseignants autodidactes;
- des programmes de formation technique théoriques présentés par des chargés de cours; et
- des cours d'alphabétisation supplémentaires enseignés à l'aide de manuels du primaire sans aucun lien avec le secteur technique dans lequel étudient les apprenants.

Puisque les étudiants du Collège Mupfure boycottaient les cours et se plaignaient que leur contenu n'était pas pertinent, le défi pour le Bow Valley College était d'aider à mettre en place un modèle de formation intégrée qui permettrait d'enseigner des compétences entrepreneuriales, techniques et essentielles aux apprenants peu alphabétisés. Tâche énorme, compte tenu que le Bow Valley College ne disposait pas d'un tel modèle «au Canada» et qu'il ne dispensait pas les programmes de formation en affaires et en métiers offerts au Collège Mupfure. L'absence de solutions toutes faites a obligé le PCE à être proactif et à travailler sur le terrain avec ceux qui bénéficieraient des programmes. Cela signifiait également qu'il fallait

**suite à la page 8**

suite de la page 7

## Les collèges et les instituts canadiens encouragent les relations avec le secteur privé en vue d'appuyer le développement

chercher activement de nouvelles idées et de nouveaux partenariats. Des partenariats ont ainsi été établis avec l'APSO (Irish Personal Service Authority), le DU/EED (Églises protestantes d'Allemagne) et le GTZ (coopération technique allemande).

La première étape consistait à reconnaître que le secteur informel en Afrique n'est pas comme le secteur des petites et moyennes entreprises au Canada. La deuxième consistait à élaborer une approche de formation qui reflétait les réalités des PME au Zimbabwe. Le modèle de jumelage résultant était fondé sur l'hypothèse voulant que, malgré la grande importance d'une gestion d'affaires efficace pour assurer le succès des PME, il est plus important que les entrepreneurs puissent chercher, prévoir et créer des marchés pour leurs produits, comprendre le concept de la valeur ajoutée, et développer de nouveaux produits et acquérir de nouvelles compétences en fonction de l'évolution des marchés. En abordant l'entrepreneuriat non pas comme un ensemble de modules de gestion d'affaires, mais comme un exercice pleinement *intégré* regroupant l'esprit critique, la résolution des problèmes et la conception, ce modèle unique exige que les participants réalisent une série de projets avec de vrais clients et apprennent des éléments comme les études de marché, les devis, l'établissement des coûts et des prix, la planification de la production et le contrôle de la qualité. Les étudiants acquièrent ainsi un éventail de compétences techniques, d'affaires et d'alphabétisation en milieu de travail et ils sont formés par des enseignants professionnels techniques (pas des enseignants en

affaires) pour produire des biens en utilisant les mêmes procédés que ceux utilisés par des entrepreneurs prospères.

Les compétences essentielles préconisées par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) ont également été intégrées à la formation, mais dans une forme représentative du secteur informel. La méthodologie de RHDC servant à établir les compétences essentielles a été modifiée et on a dressé le profil des travailleurs des PME pour déterminer les besoins en compétences essentielles pour les métiers du secteur informel. Le gouvernement du Zimbabwe a également invité le Bow Valley College à aider les responsables de l'apprentissage et des épreuves de connaissances professionnelles à intégrer les compétences essentielles aux nouvelles normes professionnelles élaborées dans le cadre d'une restructuration majeure du système de vérification des compétences professionnelles au Zimbabwe.

Une fois le projet PCE terminé, le Bow Valley College a obtenu un autre projet de niveau II du PPCC, intitulé Compétences pour le travail autonome, en collaboration avec la Namibian Community Skills Development Foundation, un organisme sans but lucratif présidé par le ministre de l'Éducation, de la Formation et de l'Emploi. Cette Fondation offre des programmes aux personnes qui ne peuvent avoir accès aux établissements d'enseignement postsecondaire conventionnels. À l'heure actuelle, seulement environ 38 pour cent des Namibiens admissibles sont inscrits dans des écoles secondaires<sup>1</sup> et, de ce nombre, moins

de 50 pour cent terminent leur 10<sup>e</sup> année,<sup>2</sup> le niveau minimum requis pour poursuivre des études officielles. Parmi ceux qui ont terminé leur 10<sup>e</sup> année, seulement 2 pour cent<sup>3</sup> sont admis chaque année dans des établissements d'enseignement supérieur. Environ 25 000 personnes<sup>4</sup> n'ont donc pas d'espoir de trouver un emploi rémunéré et elles sont mal préparées pour trouver elles-mêmes une solution.

Par le biais du projet Compétences pour le travail autonome, le Bow Valley College aide la Fondation à :

- mettre en œuvre le Modèle de jumelage à l'échelle nationale en utilisant l'approche de formation des formateurs;
- établir un profil des compétences essentielles pour le secteur informel et trouver des façons d'arrimer les données résultantes aux données sur les compétences techniques compilées à l'aide de la méthode DACUM;
- effectuer des études de marché pour déterminer des besoins de formation de la collectivité et trouver des idées de produits potentiels;
- concevoir des processus d'évaluation appropriés et pertinents; et
- mettre en place des unités d'incubation d'entrepreneurs avec des diplômés des centres de formation communautaire et d'autres populations défavorisées au plan économique.

En juste un peu plus d'un an, le Bow Valley College et la Fondation ont présenté deux séances de formation internationales sur le Modèle

## socio-économique dans les pays en voie de développement

de jumelage (auxquelles ont participé des représentants d'autres projets du PPCC au Ghana et au Malawi), réalisés une vaste étude de marché dans le sud de la Namibie et mis sur pied deux unités de couture ou «incubateurs» pour les femmes, qui, conjointement avec le peuple San Bush, ont produit et exporté plus de 3 000 sacs de congrès à des organismes de travailleurs canadiens et à des entreprises du secteur privé depuis le début de leur projet. Les participantes au sein de ces unités ont réalisé assez de revenus pour nourrir leur famille et envoyer leurs enfants à l'école.



*Son excellence Sam Nujoma, président du Namibia, recevant un cadeau de la part du Bow Valley College, confectionné lors du projet Modèle de jumelage en juillet 2004.*

Des pourparlers sont en cours avec la nouvelle Administration de formation namibienne et son principal bailleur de fonds, l'Union européenne, pour que le Modèle de jumelage soit reconnu comme un des modèles «officiels» pour la formation et

l'évaluation professionnelles dans le secteur informel.

L'approche intégrée du Modèle de jumelage est logique puisque la vaste majorité de ceux qui cherchent à subvenir à leurs besoins de façon durable par le biais d'une PME sont les Namibiens les plus vulnérables – les jeunes, les femmes et les adultes peu scolarisés – qui n'ont ni le savoir-



*Des femmes entrepreneures confectionnant des sacs de congrès pour le Canada.*

faire, ni l'expérience, ni les compétences nécessaires pour réussir en affaires. Il faut donc une formation qui montre aux exploitants de PME comment «livrer la marchandise», ajouter de la valeur, mesurer leur succès, reconnaître les perspectives d'affaires et faire preuve d'initiative et de créativité.

Dans des pays comme la Namibie, l'entreprise privée hésite souvent à investir dans le secteur informel en raison de l'absence de méthodes de production efficaces, de contrôle de la qualité et de bonnes méthodes d'affaires – des problèmes qui peuvent être corrigés grâce à une formation efficace et au perfectionnement professionnel. Lorsque des fonds du secteur privé sont dirigés

vers des entreprises du secteur informel, une transition vers le secteur formel devient possible. En retour, cela crée des emplois salariés, qui facilitent la croissance économique et augmentent les recettes fiscales. Le projet Compétences pour le travail autonome, par le biais du Modèle de jumelage et de l'importance qu'il accorde aux compétences essentielles en milieu de travail, continuera de faciliter l'accès à une formation professionnelle de qualité qui permettra d'améliorer et de moderniser le secteur des PME.

Le projet de Promotion de compétences entrepreneuriales au Zimbabwe et le projet des Compétences pour le travail autonome en Namibie ont donné lieu à d'autres initiatives de développement dans les secteurs de l'eau et de la petite enfance. Démontrant que l'intérêt que secteur privé voue aux objectifs de développement international et à la sensibilisation de la collectivité, le Projet de filtres à eau BioSand du Zimbabwe, le Projet d'échanges de lettres d'enfants au Zimbabwe et le projet Child Speak en Namibie ont reçu, grâce à leur jumelage avec le Bow Valley College, l'appui du secteur privé canadien sous la forme de contributions matérielles. Par exemple, la firme Davnor Water Treatment Technology Ltd., de Calgary, a attribué les droits de sa technologie originale de filtres en béton au Collège Mupfure, tandis que deux sociétés pétrolières de Calgary ont donné des ordinateurs pour le programme d'échange des enfants et elles ont assumé les frais de messagerie pour envoyer les projets des enfants au Zimbabwe et de retour

**suite à la page 10**

suite de la page 9

## Les collèges et les instituts canadiens encouragent les relations avec le secteur privé en vue d'appuyer le développement

à Calgary. La Standard AERO, une autre entreprise privée qui œuvre dans le domaine de l'aviation, a donné des fonds pour l'impression.

### Un exemple :

#### **Formation pour les micro-entreprises dans les secteurs du textile, de la fabrication de meubles et de la transformation des aliments au Nicaragua**

Le Projet de formation pour les micro-entreprises, offert de 1997 à 2003, visait à accroître la productivité des petites industries artisanales nicaraguayennes dans les secteurs du textile (coupe et fabrication de vêtements), des aliments (fromage) et de la fabrication de meubles (séchage du bois) à l'aide de procédures et de techniques plus efficaces et plus écologiques. Une plus grande expertise dans ces trois types d'industries artisanales permettrait d'accroître les ventes et, par conséquent, de rehausser la qualité travailleurs.



*Appui au développement des techniques de pasteurisation et d'amélioration de l'hygiène dans le secteur de la production des fromages*

Avec la participation du Cégep de Saint-Hyacinthe à titre de collègue maître-d'œuvre canadien, et du Cégep de Victoriaville, qui participait à la composante du séchage du bois, le projet visait à améliorer les capacités institutionnelles et en ressources humaines de l'Institut de soutien aux petites et moyennes entreprises du Nicaragua.

La formation des formateurs, l'orientation technique, des ateliers sur l'entrepreneuriat, la conception et la préparation de matériel didactique, le suivi et l'évaluation, le contrôle de la qualité, la mise en marché, les ventes et l'exportation sont autant de sujets enseignés dans les ateliers offerts au Nicaragua aux différents groupes qui participent à la production des textiles, à la transformation des aliments et à la fabrication de meubles.

Dans le secteur de la production textile, le Cégep de Saint-Hyacinthe a appuyé la formation de PME nicaraguayennes dans les domaines suivants : l'amélioration de



*Inauguration d'un séchoir à bois utilisé dans la fabrication de meubles*

la finition des vêtements, l'introduction de nouveaux modèles, la détermination de couleurs types et l'utilisation de teintures certifiées pour

l'exportation des vêtements vers d'autres pays d'Amérique latine. Dans le secteur de la transformation des aliments, en particulier la production de fromage, une aide a été offerte pour concevoir des techniques de pasteurisation et améliorer les méthodes d'hygiène, comme pré-requis pour exporter les produits au Salvador et en Amérique latine. La composante de fabrication de meubles



*Appui d'entreprises artisanales dans le domaine du textile, notamment, dans la fabrication de hamacs.*

portait sur l'utilisation d'un séchoir à bois et l'adaptation d'un four pour obtenir des produits finis de meilleure qualité.

Dans l'ensemble, le projet a permis aux intervenants des industries artisanales et aux formateurs locaux de travailler en synergie, de maximiser leur travail en

## socio-économique dans les pays en voie de développement

faisant appel à de nouvelles techniques, d'améliorer la qualité de leur production nationale et d'élaborer de nouvelles stratégies de vente et d'exportation en vue d'accroître leurs revenus.

Le partenariat entre l'Instituto Nicaragüense de Apoyo a la Pequeña y Mediana Empresa et le Cégep de Saint-Hyacinthe a obtenu un Prix d'excellence de l'ACDI en 2000.

### Un autre exemple :

#### **Création de petites entreprises au Zimbabwe, en Afrique**

Malgré la situation politique et socioéconomique complexe au Zimbabwe, les projets de développement continuent de chercher à atténuer la pauvreté parmi les défavorisés en leur permettant d'acquérir des compétences techniques pour faire un travail autonome et obtenir des revenus. Un de ces projets a été réalisé par le Harvard College et le Yukon College en partenariat avec le Gweru Technical College à Gweru, au Zimbabwe. Pour promouvoir et appuyer le développement de micro-entreprises et de petites entreprises dans la province des Midlands du Zimbabwe, le projet a montré aux enseignants de collèges techniques et de centres de formation professionnelle à élaborer des programmes d'études axés sur les besoins et à transmettre des compétences entrepreneuriales à leurs étudiants, dont beaucoup étaient des jeunes décrocheurs, des travailleurs licenciés et des femmes défavorisées.

Avec la participation de représentants d'entreprises et d'industries du Canada et du Zimbabwe, qui ont aidé à établir un maillage avec le secteur privé, le Projet de développement des petites entreprises s'est concentré sur la création d'un centre pour appuyer les nouvelles micro-entreprises et petites entreprises à Gweru.

Des cours et des ateliers portant sur les compétences et les pratiques pour les petites entreprises, la rédaction et la gestion de projets ont été offerts conjointement avec des sessions sur l'analyse permanente des besoins et l'élaboration des programmes d'études. Les modules de formation pour offrir des cours et des ateliers ont été conçus pour permettre aux formateurs d'aider les personnes qui exploitent une entreprise ou qui souhaitent en mettre une sur pied. Ces modules abordaient des sujets tels que la visibilité et la recherche de marchés, les plans d'affaires, les aspects juridiques et les règlements, les ventes et le marketing, le service à la clientèle, l'établissement des prix et des coûts, les fonds de roulement et la compréhension des états financiers.

Toutefois, les objectifs du projet et la mise sur pied du centre d'affaires ne pouvaient être réalisés sans la pleine participation d'intervenants des différents métiers. Par conséquent, pour créer le Centre d'aide aux entreprises de Gweru, les membres de la Polytechnique de Gweru ont consulté les intervenants pertinents, des organismes de micro-finance, des exploitants de petites entreprises et des responsables des gouvernements municipaux pour discuter du concept du centre. Ces consultations se sont soldées par un



*Cérémonie d'inauguration en mars 2003 avec des représentants des entreprises locales et des industries.*



*Une entrepreneure locale reçoit son diplôme de formation.*

partenariat communautaire officiel entre la Polytechnique de Gweru et les intervenants.

Le Centre d'aide aux entreprises de Gweru a vu le jour en mars 2003. Le gouvernement local a offert gratuitement le terrain, situé au centre-ville près des secteurs d'activité des petites entreprises. Beaucoup de diplômés du Centre sont allés s'établir ailleurs au pays pour créer leur propre petite entreprise, comme un atelier de mécanique automobile, et le Centre consulte régulièrement des exploitants

**suite à la page 12**

suite de la page 11

## Les collèges et les instituts canadiens encouragent les relations avec le secteur privé en vue d'appuyer le développement socio-économique dans les pays en voie de développement

d'entreprises pour offrir des programmes pertinents qui répondent aux besoins du marché de la main-d'œuvre et des PME locales.

### Notes

<sup>1</sup> *Stratégie de développement durable 2004-2006*, ACIDI.

<sup>2</sup> Whelan, S. (2003). Message de la ministre. *Multiplier les possibilités grâce au développement du secteur privé : le Canada contribue à un monde meilleur*, p. i.

<sup>3</sup> Pour en savoir plus au sujet des Objectifs du millénaire pour le développement, consultez le site <http://www.un.org/millenniumgoals/>

<sup>4</sup> *Libérer l'entrepreneuriat : mettre le monde des affaires au service des pauvres (2004)*. Commission sur le secteur privé et le développement, PNUD.

<sup>5</sup> *Libérer l'entrepreneuriat : Mettre le monde des affaires au service des pauvres (2004)*. Commission sur le secteur privé et le développement, PNUD.

<sup>6</sup> Woodward, R. (2003). «Les collèges canadiens : la force de la connectivité». *Collège Canada*. Publication de l'ACCC, vol. 8 numéro 1.

<sup>7</sup> [www.nationmatter.com/country/wa/education](http://www.nationmatter.com/country/wa/education)

<sup>8</sup> [www.global.finland.fi/namibiancases/education](http://www.global.finland.fi/namibiancases/education)

<sup>9</sup> *ibid*

<sup>10</sup> [www.anc.org.za/anc/newsbrief/1999/news1130](http://www.anc.org.za/anc/newsbrief/1999/news1130)

L'auteure aimerait remercier Pat Salt du Bow Valley College et Nicole Tremblay du Cégep de Saint-Hyacinthe pour avoir fourni plusieurs des études de cas.

## Technologie appliquée à l'école : Le rôle de l'entreprise privée

Par Raymond Lanteigne

Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick-Bathurst

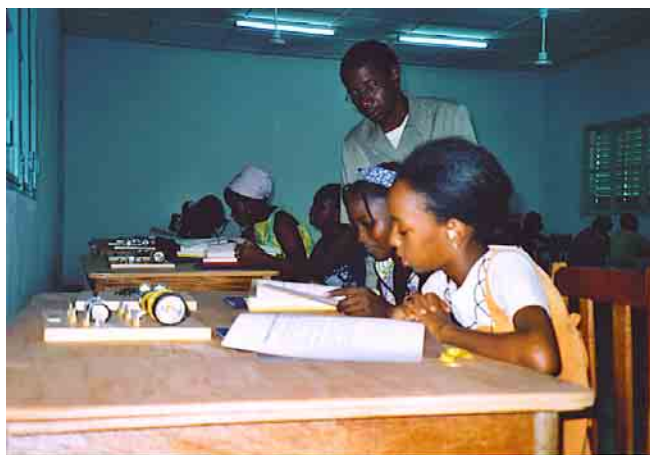
La mondialisation des marchés et l'avènement des technologies de l'information forcent une mutation profonde et rapide du marché global de l'emploi. Comme aucun domaine n'est véritablement à l'abri de ces changements, il est essentiel d'ajouter de nouveaux programmes de formation ou d'adapter les programmes existants si on veut que le capital humain d'une région, d'une province ou d'un pays dispose des compétences et des capacités nécessaires. Pour obtenir une synergie entre le marché et le perfectionnement professionnel, le maintien de liens étroits entre le milieu de l'éducation et l'industrie est un incontournable. Ces liens se doivent d'être forgés bien avant qu'un éventuel intervenant en milieu de travail ne prenne des décisions au sujet du type d'études et du genre de carrière qui répondent le mieux à leurs objectifs.

Selon Jeanne Comeau, la directrice du campus de Bathurst du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), « notre établissement entretient des relations étroites avec les principaux intervenants de l'industrie depuis plus de 40 ans, ce qui nous permet de dispenser une formation qui est toujours en lien direct avec

les besoins actuels du marché du travail. Le CCNB-Bathurst a d'ailleurs participé au projet visant à sensibiliser les élèves de 10<sup>e</sup> année à l'École secondaire Népisiguit (ÉSN) aux carrières en technologie. MM. Normand Cormier et André Pinet, les concepteurs des modules pratiques à l'ÉSN, ont tous les deux obtenu leur diplôme d'enseignant après avoir exercé un métier, un comme mécanicien et l'autre électricien. Les deux étaient donc très conscients de l'importance d'établir des liens entre l'industrie et les établissements d'enseignement. »

« Démarrer ce projet au début des années 1990, n'a pas été nécessairement facile », affirment MM. Pinet et Cormier. Il importait de convaincre ces gens de l'importance de cibler les technologies de pointe de manière à amener les élèves à prendre conscience des opportunités qui s'offrent à eux en termes d'acquisition de connaissances, de possibilités d'emplois et de carrières. De plus, responsabiliser les élèves par le biais d'une démarche *expérientielle* afin de rendre ces derniers plus autonomes en tant qu'apprenants était un objectif à atteindre. Ainsi, le partenariat établi avec l'entreprise

privée allait permettre à l'école d'obtenir l'input des chefs de file dans la confection des modules d'apprentissage représentatifs de la réalité contemporaine du marché du travail. Des modules ont été développés en Conception pneumatique, Automatismes et programmation, Entrepreneuriat, Gestion de projet, Publication assistée de l'ordinateur, Introduction à l'ordinateur, Télécommande, Imagerie et informatique, Vidéo et effets spéciaux, Robotique, Production audiovisuelle, Électricité, Dessin assisté de l'ordinateur, Télédétection, Caractéristiques météorologiques, Météorologie, Photographie, Structures et ingénierie, etc. Le résultat optimal était de permettre aux élèves de prendre des décisions éclairées en toute autonomie au sujet de l'ensemble des perspectives découlant de ces choix de carrières. »



Lorsqu'ils ont accepté de prendre part au projet pilote provincial à l'ÉSN, les représentants du secteur privé ont été très clairs. « Il importe d'éveiller les élèves à la technologie. Il faut de nouvelles idées; on a besoin de futuristes. On a besoin certes de gens capables de prendre la relève dans les professions / métiers existants. Mais, ce dont on a un urgent besoin : des gens créateurs d'emplois, créateurs d'entreprises nouvelles... des gens qui osent sortir des sentiers battus. Nous avons besoin de gens qui s'occupent de la qualité des produits. Le recyclage, l'écologie, l'environnement sont des besoins nécessitant une attention technologique particulière. Afin d'encourager l'esprit d'entrepreneurship, il importe d'exposer l'élève à des choses nouvelles. Une attention particulière doit être accordée au service d'orientation de manière à bien informer les élèves sur les opportunités que leur offre l'avenir. Si le taux de chômage est si élevé, c'est peut-être parce que la majorité des gens se dirigent vers les mêmes métiers / professions / carrières. »

En 1999, suite à la visite de l'ÉSN du ministre de

l'Éducation de base du Mali, un projet a été présenté par la CCNB-Bathurst et ses partenaires maliens au Programme de partenariat des collèges canadiens (PPCC). Le projet « Technologie appliquée à l'école » a par la suite été piloté à l'école de Missira à Bamako.

Le défi était d'adapter l'approche modulaire de l'ÉSN à la réalité socio-économique du Mali. Un représentant du secteur privé canadien et un contributeur à l'élaboration des modules à l'ÉSN, la firme Roy Consultant, de Bathurst au Nouveau-Brunswick, a fait valoir les avantages de réaliser un projet avec le secteur de l'éducation et le Conseil national du patronat du Mali. M. Raymond Landry, le vice-président de la firme Roy Consultant, a trouvé l'expérience extrêmement utile : « il faut dire qu'au départ, que ce soit au Canada ou en Afrique, il n'est pas nécessairement facile de concilier les intérêts des institutions publiques et ceux du secteur privé. Par contre, lorsqu'il s'agit de participer à la formation d'une main-d'œuvre mieux qualifiée, les intérêts sont convergents. »

L'intérêt a été immédiat. Aux dires de M. Labass Lamine Diallo, le chargé de projet du ministère de l'Éducation nationale du Mali, « la situation de l'emploi au Mali, caractérisée par l'afflux des jeunes sur le marché de l'emploi est particulièrement préoccupante. Le chômage frappant l'essentiel de la population jeune, sans qualification ou avec une qualification inadaptée, met en cause le système éducatif. Cette entreprise éducative publique, soit le projet Technologie appliquée à l'école, affiche sa particularité au Mali avec l'ouverture faite aux opérateurs du secteur privé. Ces derniers en déconnection avec la machine de l'administration publique particulièrement en ses secteurs sociaux (éducation, santé...), sont invités à se prononcer, à côté de spécialistes du ministère de l'Éducation nationale sur la question éducative. Le secteur privé consulté à travers le Conseil national du patronat s'est dit très intéressé par l'initiative. En effet, le fort intérêt des opérateurs économiques de participer à la définition des notions de base que doivent contenir les différents modules pratiques se justifie par, entre autres, le fait que le patronat malien fait appel à une main-d'œuvre étrangère alors que des emplois ne sont pas comblés dû au manque de qualification de la main-d'œuvre malienne. L'implication du secteur privé va donc permettre de mieux saisir les réalités du marché du travail, afin de les transcrire sous forme de contenu notionnel lors de l'élaboration des modules. Par l'initiative pédagogique, les scolarisés seront plus habilités, dans l'hypothèse d'une interruption des études, à s'insérer dans les secteurs de la vie active, comme l'auto-emploi, qui

**suite à la page 14**

suite de la page 13



sont essentiels pour une main-d'œuvre de qualité au constat du Conseil national du patronat. Aussi, dans une meilleure hypothèse, les apprenants seront mieux disposés à poursuivre les études particulièrement dans les domaines techniques et professionnels. »

En conclusion, M. Diallo signale que d'importants efforts ont été entrepris pour une amélioration générale du système éducatif malien, notamment à travers le PRODEC (le programme décennal pour le développement de l'éducation). Pourtant, l'analyse de la situation éducative actuelle du Mali et les liens entre l'éducation, la pauvreté et le développement rappellent la nécessité de la poursuite de la réforme vers des objectifs plus porteurs de développement, une dynamique qui se trouve au cœur du projet Technologie appliquée à l'école, tant au Mali qu'au Canada.

MISE À JOUR DU PPCC

L'appel de propositions

En réponse à l'appel de propositions récent, le Secrétariat de l'ACCC a reçu cinquante-trois propositions, dont quarante-neuf admissibles. L'ACCC aimerait remercier le comité de sélection pour leur diligence et leur travail acharné. Deux propositions de catégorie 1 et quinze propositions de catégorie 2 furent recommandées à la ministre de la Coopération internationale. L'ACCC espère que la mise en œuvre des projets débute en janvier 2005.



Membres du comité de sélection, personnel de l'ACDI et de l'ACCC : en avant: Roman Ozga (ACDI), Gerald Ingersoll (Atlantique), Pauline Loyer (ACCC) et Bernard Lachance (ACCC); rangée arrière: Jos Nolle (Ontario), Ivan G. Somlai (provinces de l'ouest), Nora Lizano (International), Marco Domaschio (ACDI), Marie-Josée Fortin (ACCC), Jean-Denis Asselin (président), Paule Racine (Québec), et Ray Woltman (ACDI)

Le tableau 1 indique les propositions admissibles reçues par région. En respectant la priorité de l'ACDI de renforcer sa programmation en Afrique, cinquante-huit pour cent des propositions soumises par des collègues et des instituts sont spécifiques à des initiatives en pays africains (voir Tableau 2)

Tableau 1

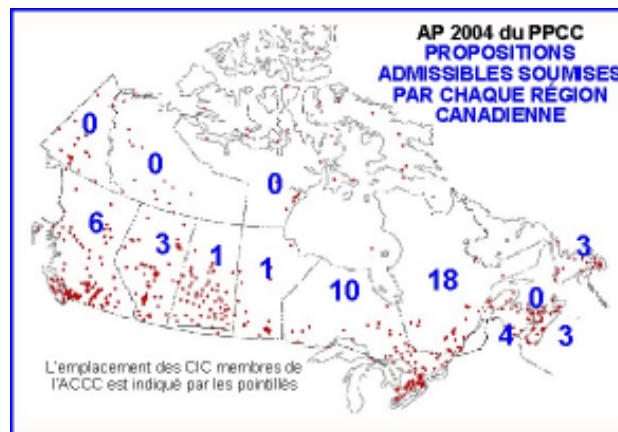
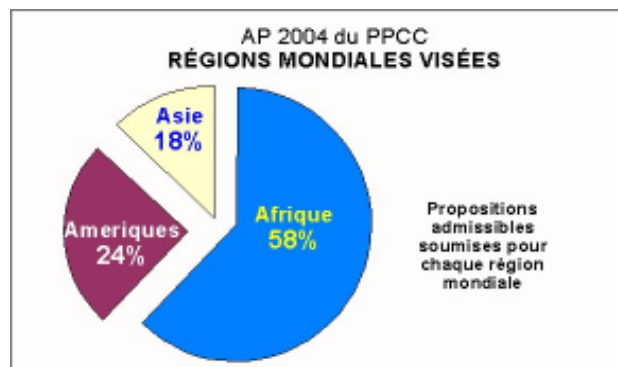


Tableau 2



## Les changements au sein des agents de projets du PPCC

En vigueur dès janvier 2005, les projets du PPCC seront redistribués parmi les agents de projets du PPCC. Pour savoir quel agent sera responsable de votre projet, veuillez consulter le site Web du PPCC au : <http://ccpp.accc.ca/francais/index.cfm>.

## Les projets du PPCC

Le PPCC compte cinquante-deux projets en cours, dont vingt-cinq de la phase 1 qui finiront en décembre 2004. Des vingt-sept autres projets en cours, quatre sont de la catégorie 1 (des projets de 800 000 \$) et vingt-trois projets sont de la catégorie 2 (des projets de 400 000 \$).

## Les ateliers à l'automne 2004

Afin d'accomplir ses buts et garantir sa durabilité, un projet PPCC doit passer par deux processus importants, soit le suivi des opérations et l'évaluation final. Deux ateliers portant sur le suivi et l'évaluation furent offerts au Holland College, au Collège Montmorency, au Niagara College et au Vancouver Community College. Ces

ateliers, animé par M. Pierre Racicot, ancien vice-président à l'ACDI, furent très bien reçus.

## Le Forum du PPCC

Le Forum du PPCC aura lieu du 2 au 4 juin 2005, antérieur au congrès annuel de l'ACCC à Moncton au Nouveau-Brunswick. Les partenaires canadiens et outre-mer de l'ACCC sont invités à participer à ce Forum, qui promet être une bonne occasion d'échanger et de créer des réseaux. Inscrivez dès maintenant cet événement à votre agenda.

## L'évaluation du PPCC

En septembre dernier, Universalia a envoyé un questionnaire d'évaluation aux collèges et aux instituts canadiens et a visité certaines institutions afin de recueillir leurs commentaires au sujet du Programme de partenariat des collèges canadiens et ses projets. Universalia a aussi évalué des projets en Tanzanie, au Mali, au Vietnam et à Cuba. Les renseignements national et international obtenus seront compilés et le rapport préliminaire sera publié prochainement.

---